

**seine · saint · denis**  
LE DÉPARTEMENT



## **Engagement pour l'égalité environnementale et l'urgence climatique**

*Atténuer le changement climatique, adapter le territoire et protéger les Séquanodionysiens face à l'urgence écologique*

### **Annexe au rapport – liste des actions**



<b>Ambition 1 : Améliorer la santé environnementale et protéger les Séquano-dionysien.ne.s des nuisances et des pollutions</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<b>Engagement n°1. Favoriser une alimentation plus durable</b>	
<p><b>Favoriser le “bien manger” :</b>                      Le Département augmentera progressivement la part de bio, de local, de labels de qualité dans tous les menus servis : agents, crèches, collèges.</p>	<p>Les repas dans les collèges seront composés de 10% de produits bio et 1 produit local / mois. Sera prévue l'intégration de menus végétariens une fois par trimestre.</p> <p>En crèche, ce seront 20% de produits bio et 1 produit local / mois.</p> <p>Dans les restaurants administratifs, l'objectif est d'atteindre le niveau 2 du label Ecocert, soit 30% de produits bio et 4 produits locaux/mois.</p>
<p><b>Diminuer l'empreinte écologique de l'alimentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la part de produits non transformés dans les commandes;</li> <li>- Développer des menus végétariens;</li> <li>- Réduire le gaspillage alimentaire;</li> <li>- Augmenter le tri des biodéchets;</li> <li>- Réduire les emballages.</li> </ul>	<p>Dans les collèges, la priorité sera donnée à la poursuite des actions de diminution du gaspillage alimentaire et l'augmentation du tri des biodéchets.</p> <p>Une réflexion sur les emballages et l'augmentation des produits bruts sera engagée pour les crèches.</p> <p>Enfin, la sensibilisation des convives sera poursuivie pour les restaurants administratifs.</p>
<b>Engagement n°2. Améliorer la qualité de l'air et diminuer le trafic routier</b>	
<p><b>Informé sur la qualité de l'air</b> les habitants afin de les sensibiliser aux changements de comportements pour éviter d'être exposé à la pollution et/ou pour limiter les émissions polluantes</p>	<p>Des outils seront déployés fin 2019-début 2020 à proximité des équipements départementaux (crèches, collèges, parcs, voirie départementale) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des stations mobiles,</li> <li>- du mobilier urbain communiquant afin d'informer en temps réel sur la qualité de l'air extérieur</li> <li>- des projets de sciences participatives dans les collèges avec Vittascience (construction de montgolfières mesurant la pollution).</li> </ul>
<p><b>Créer des zones de "ressourcement"</b>                      Créer, dans l'espace urbain (parcs, places, rues) des espaces extérieurs remarquables caractérisés par une faible exposition au bruit et à la pollution atmosphérique, et un retour à l'eau</p>	<p>Identifier l'ensemble des espaces de ressourcement départementaux existants, les caractériser, proposer des modalités de préservation (charte).</p> <p>Proposer des objectifs et dispositifs d'amélioration de l'environnement sonore pour un parc départemental.</p>



<b>Ambition 1 : Améliorer la santé environnementale et protéger les Séquanodionysien.ne.s des nuisances et des pollutions</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<p><b>Journée sans voiture</b>                      Fermer plusieurs tronçons de départementales à la circulation automobile plusieurs dimanches par an, en collaboration avec les villes. L'objectif est de sensibiliser les habitants aux bienfaits d'espaces publics sans voiture. Les axes à proximité des futurs sites olympiques seront notamment ciblés.</p>	<p>Adresser un courrier à l'ensemble des maires du Département en vue de préparer la Journée sans voiture en septembre 2019. Accompagner le projet par l'organisation d'animations sur les voies concernées.</p>
<p><b>Développer la pratique du vélo</b>                      1. La création de pistes cyclables sera poursuivie, et notamment en revêtement perméable.                      2. Des équipements favorisant la pratique du vélo seront installés sur les sites départementaux : abris sécurisés, arceaux, outils en libre service</p>	<p>1. Poursuivre les projets d'aménagements cyclables pour atteindre 50% des voies départementales adaptées à la pratique du vélo 2021 et 100% à l'horizon 2024                      2. D'ici 2020, 100% des sites départementaux seront équipés de stationnement vélo</p>
<p><b>Soutenir les alternatives au transport routier de marchandises</b> : voie d'eau, voie ferrée, livraison à pied</p>	<p>- Étudier l'utilisation de ces alternatives (fluvial, ferré) pour les opérations en maîtrise d'ouvrage départementale, tel que cela a déjà été effectué pour la déconstruction de la Cité 2.                      – Étudier les alternatives au transport routiers dans le cadre du transport quotidien de marchandises et des opérations d'aménagements notamment autour des JOP : potentiel d'une plateforme ferroviaire en lien avec les aménagements sur le terrain des Essences, études sur le tram-fret, la livraison à pied, le concept d'entrepôt fluvial flottant</p>
<p><b>Favoriser le covoiturage, l'autopartage et les transports en commun</b> sur les départementales en aménageant des voies départementales réservées au covoiturage, autopartage et transports en commun</p>	<p>Expérimentation covoiturage : étude et réalisation pour un tronçon de la RN 932 (ex RN2).                      Lancement d'un appel à projets pour l'installation de stations d'autopartage sur le territoire.</p>
<b>Engagement n°3. Garantir un environnement sain dans les structures accueillant des enfants</b>	

<b>Ambition 1 : Améliorer la santé environnementale et protéger les Séquanodionysien.ne.s des nuisances et des pollutions</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<p><b>Plan d'action qualité de l'air intérieur dans les établissements qui accueillent des enfants</b></p> <p>La réalisation d'une campagne de mesure doit permettre définir une démarche proactive et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur avec les différentes catégories d'intervenants dans les établissements qui accueillent des enfants.</p>	<p>Une campagne de mesures sera réalisée dans 100% des crèches et 6 collèges (2 neufs, 2 récents, 2 anciens) d'ici la fin 2020. Les établissements seront accompagnés (livret de sensibilisation, rencontres avec les personnels et les familles...)</p> <p>Les agents de 3 crèches seront formés aux produits d'entretien naturels dans le cadre du label Ecolo-crèche avant de diffuser les bonnes pratiques dans l'ensemble des crèches.</p>
<p><b>Accompagner les professionnels de la petite enfance</b></p> <p>Sensibiliser et/ou former les différents métiers pour assurer une cohérence du message, développer des outils de communication dédiés aux usagers des PMI, en lien avec le projet de santé publique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des professionnels de PMI à la transition écologique lors des journées professionnelles.</li> <li>- Offre de formation et des outils de communication "transition écologique" pour accompagner les familles reçues en centre de PMI sera élaborée,</li> <li>- Accompagnement des structures agréées et des assistantes maternelles en s'appuyant sur le référentiel jardins des crèches, pour favoriser un environnement végétal pour les tout-petits</li> </ul>

<b>Ambition 2 : Adapter le territoire aux crises écologiques</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<b>Engagement n°4. Jardiner la ville : soutenir l'agriculture urbaine et les formes alternatives de végétalisation urbaine</b>	
<p><b>Végétalisation alternative des murs et des toitures</b></p> <p>La végétalisation des toitures et des murs n'a pas les mêmes qualités écologiques (pour l'eau, la biodiversité, les propriétés thermiques du bâtiment) selon le type de substrats utilisés, le type d'essences végétales... Le Département mène des expérimentations en vue de favoriser les actions de végétalisation les plus écologiques.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prochaines expérimentations sur la végétalisation de murs, visant à préserver la ressource en eau : au Sausset et à la crèche Fratellini.</li> <li>2. Promouvoir les résultats de plusieurs expérimentations écologiques menées sur des toitures par le Département, notamment dans les parcs et sur un bâtiment de la Direction de l'eau et de l'assainissement. Une nouvelle étude plus approfondie sur les 6 années de l'expérimentation sur la toiture Georges Valbon sera menée.</li> <li>3. Une nouvelle toiture d'un site administratif sera végétalisée, dans le cadre d'une action impliquant les agents du site. Les propriétés écologiques de cette action seront mesurées.</li> <li>4. Poursuite du développement des toitures végétalisées sur les collèges, avec déjà près de 4 hectares de toitures de collèges végétalisées.</li> </ol>
<p><b>500 lieux d'agriculture urbaine et d'alimentation durable en Seine-Saint-Denis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise à disposition de parcelles à des agriculteurs par le Département</li> <li>- valorisation des acteurs du territoire à travers l'action du In Seine-Saint-Denis</li> <li>- soutien aux projets de distribution alimentaire locales, issue des circuits courts ou sous forme de vrac</li> <li>- animation du réseau d'acteurs locaux pour multiplier le nombre d'espaces mis à disposition des porteurs de projets</li> </ul>	<p>Lancement d'un appel à projets dédié pour le site de maraîchage du parc départemental du Sausset.</p> <p>Mise à disposition de plusieurs parcelles départementales dans le cadre de l'appel à projets Parisculteurs.</p> <p>Développement du réseau des acteurs de l'agriculture urbaine, des circuits courts et de l'artisanat alimentaire en Seine-Saint-Denis.</p>
<p><b>Soutenir les actions citoyennes de végétalisation et jardinage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutien aux actions des communes et visibilité du Département lorsque les actions sont menées sur son patrimoine</li> <li>- développer les jardins collectifs dans les parcs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation d'un kit à destination des communes pour accompagner les villes et les habitants dans les méthodes écologiques de jardinage</li> <li>, affirmer le soutien du Département à ces actions en particulier lorsque le Département est sollicité sur des espaces lui appartenant, valoriser les jardins collectifs existants dans les parcs et les démarches en cours dans ces jardins.</li> </ul>



<b>Ambition 2 : Adapter le territoire aux crises écologiques</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<b>Engagement n°5. Développer le rôle écologique de la nature en ville</b>	
<b>Faire des cours des collèges des îlots verts de fraîcheur.</b>	Faire du réaménagement de la cour du Collège Langevin Wallon à Rosny sous Bois un démonstrateur : Reprise totale de la cour du collège en travaillant sur l'ensemble du programme (et dès son écriture/montage) sur les volets désimperméabilisation/végétalisation. Lancement d'un programme de plantation d'arbres dans les collèges en identifiant dans un premier temps quelques cours très minéralisées sur lesquelles agir en priorité.
<b>Préserver l'eau</b> Systématiser la désimperméabilisation de portions de voirie sur tous les projets de requalification	Analyser trois projets routiers et proposer des améliorations en gestion d'eau, notamment en expérimentant des structures drainantes.
<b>Étendre les parcs départementaux</b> avec 30 hectares d'espaces verts en plus d'ici 2024	Etude de maîtrise d'oeuvre pour la Haute-Ile, réalisation du plan de gestion de dépollution et des études de maîtrise d'oeuvre pour le terrain des Essences
<b>Reconquérir les sols dégradés :</b> reconquérir les sols d'une ancienne friche industrielle de 3,6 hectares (mise à disposition par le Département), pollués par les activités antérieures sur site en vue d'étendre le parc départemental de l'Ile-Saint-Denis	Début des activités de restauration écologique (compostage et technosols), du travail sur la continuité écologique et de la mise en place des suivis scientifiques grâce à un conseil scientifique. Egalement, l'implantation des premiers programmes agricoles et un accueil du site au public sont prévus.
<b>Faire connaître la valeur écologique des friches urbaines</b>	2019 : Inventaire et identification des friches départementales à forte valeur écologique. Identification de friches intéressantes écologiquement à proximité d'un ou deux collèges, pour lancement d'un parcours éducatif pilote sur l'année scolaire 2020-2021.
<b>Développer la baignade en milieu naturel dans les parcs départementaux</b>	Les parcs de la Bergère, du Sausset et Georges Valbon sont concernés d'ici 2022/2023, avec de premières préfigurations dès 2021
<b>Engagement n°6. Accélérer la transition énergétique de l'habitat</b>	
<b>Systématiser l'identification des personnes en situation de précarité énergétique</b> par les travailleurs sociaux qui seront formés à cet effet, s'appuyer sur les certificats d'économies d'énergie pour réaliser des diagnostics socio-techniques à domicile	Réaliser 100 diagnostics socio-techniques à domicile sur l'année 2019 afin d'individualiser l'accompagnement à la maîtrise de l'énergie. Trente agents chargés de l'accompagnement social lié au logement seront formés par les Agences Locales de l'énergie et du Climat dans le courant de l'année 2019.



<b>Ambition 2 : Adapter le territoire aux crises écologiques</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<b>Accompagner les ménages à la maîtrise des consommations d'eau</b>	Distribution de kits d'économie d'eau aux locataires du parc social avec plus de 20 000 ménages concernés dès la première année
<b>Améliorer le confort thermique des locataires du parc privé et social</b> Mettre en place une convention avec des associations afin d'accompagner les locataires dans la réalisation de menus travaux d'amélioration de l'intérieur de leur logement en vue de diminuer les factures et d'améliorer le bien-être	Une première expérimentation, avec les Compagnons bâtisseurs a été menée fin 2018 à Clichy-sous-Bois et Montfermeil et sera élargie pour l'année 2019 à Drancy, Livry-Gargan et Sevran.
<b>Poursuivre la mise en œuvre de Renov'habitat 93 et l'élargir aux bénéficiaires du dispositif "Habiter mieux - Agilité"</b>	En 2019, tripler le nombre de bénéficiaires du dispositif "Habiter mieux – Agilité" de l'ANAH par rapport à 2018
Modification du règlement de mise en oeuvre du <b>Chèque Habitat Ecologique et Citoyen</b> afin d'élargir le nombre de bénéficiaires	Attribuer 400 000 € de subvention pour la réalisation d'aménagements écologiques dans l'habitat collectif



Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 093-229300082-20190214-2019\_02\_001-DE





<b>Ambition 3. Mobiliser la population de Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<b>Engagement n°7. Promouvoir la citoyenneté écologique</b>	
<p><b>Faire de la COP 93 une instance participative</b>                      Elle sera constituée d'élus, d'associations et de citoyens et aura pour objectif le suivi du plan de transition écologique</p>	Mise en place du conseil de surveillance
<p><b>Appel à agir In Seine-Saint-Denis Transition écologique.</b>                      Les appels à projets portés par les directions et concourant à la transition écologique seront rassemblés au sein d'un appel à projets unique pour plus de visibilité</p>	Plusieurs thématiques prioritaires de la politique départementale en matière d'écologie urbaine et de développement durable.
<b>Engagement n°8. Rendre accessibles à tous les solutions permettant de diminuer son empreinte écologique et d'améliorer le bien-être</b>	
<p><b>Mobiliser les citoyens autour d'un outil numérique</b> permettant de faciliter l'appropriation des solutions écologiques (offres alimentaires vrac, circuits courts, locales, ressourceries et offre commerciale de seconde main...)</p>	Le Département réfléchit à un partenariat avec l'ONG WWF pour le développement local de l'application WAG (We act for change) permettant d'intégrer les acteurs locaux et de valoriser les initiatives départementales favorables à l'environnement et à la santé.
<p><b>Accompagner un groupe d'usagers</b> des services départementaux dans des nouvelles pratiques plus favorables à leur santé et à l'environnement, en particulier les ménages en situation de précarité.</p>	En 2019, l'organisation d'un challenge entre ménages permettra de sensibiliser et d'accompagner des familles aux pratiques les plus favorables à l'environnement et à leur santé.
<p><b>Développer des actions de sensibilisation dans les collèges sur le réemploi</b>, l'économie circulaire, faire découvrir les filières professionnelles de l'économie circulaire</p>	Réaliser un recensement d'acteurs du territoire proposant ce type d'action et proposer 5 nouveaux partenaires intervenants au sein des collèges et pouvant accueillir des collégiens sur site. Animer un groupe de troc de matériels entre collèges.
<b>Engagement n°9. L'écologie, levier d'insertion des personnes privées d'emploi</b>	



<b>Ambition 3. Mobiliser la population de Seine-Saint-Denis autour des enjeux de la transition écologique</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<p><b>Réseau des acteurs de l'économie circulaire et de l'insertion</b> pour favoriser l'emploi de personnes en insertion dans les métiers liés au réemploi, à la réparation, au recyclage, à la valorisation des déchets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux séminaires en 2019</li> <li>- <i>Des Ateliers pratiques</i> : autoréparation et réemploi alimentation/agriculture urbaine, textiles et accessoires de modes et cosmétiques et autres produits. Ces ateliers réuniront des associations et autres structures membres du réseau à destinations notamment des publics en insertion.</li> <li>- Une cartographie de l'économie circulaire en Seine-Saint-Denis</li> </ul>
<p><b>Campus des métiers et des qualifications de la transition énergétique</b></p>	<p>La première phase menée en 2018 a permis de resserrer le périmètre autour du bâtiment durable et des métiers de l'isolation.</p> <p>La seconde phase interrogera les activités et enjeux des "les métiers de l'isolation dans le bâtiment, depuis l'amont de la construction jusqu'à la gestion et la maintenance" et analysera notamment les métiers déployés, les compétences associées et les ajustements à réaliser dans l'offre de formation pour répondre au mieux à ces besoins en compétences. L'étude sera restituée au cours du 2e trimestre 2019.</p>
<b>Engagement n°10. Les agents départementaux acteurs de la citoyenneté écologique</b>	
<p><b>Challenge entre agents</b> sur le modèle de "Famille énergie positive"</p>	<p>Organiser un challenge entre agents</p>
<p>Animation de la mobilisation interne par un <b>réseau d'ambassadeurs "transition écologique"</b></p>	<p>Création du réseau des ambassadeurs "transition écologique"</p>

<b>Ambition 4 : Accélérer la transition carbone de l'administration départementale</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<b>Engagement n°11. Mettre en oeuvre une stratégie économie circulaire</b>	
<p><b>Intégrer dans les marchés publics l'économie circulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Eco-conception des sites internet départementaux (réduire l'empreinte énergétique et technique des sites),</li> <li>- Réemploi de matériaux dans les constructions</li> <li>- Achat d'occasion pour les fournitures, mobiliers, etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration de clauses ou avenants aux accords cadres de la DBL pour mener des opérations de réemploi/recyclage</li> <li>- Passer 1 marché par an d'occasion</li> <li>- Passer 1 marché "local" pour expérimentation</li> </ul>
<p><b>Allier transition numérique et transition écologique</b></p>	Réflexion sur le matériel informatique et les logiciels
<p><b>Développer le réemploi dans le BTP</b></p> <p>Le développement de l'économie circulaire dans le BTP passe par 3 actions prioritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cartographie des acteurs du territoire (bâtiment, plateforme de stockage et recyclage...)</li> <li>- Le recensement des ressources internes en matériaux de chantier et des possibilités de réemploi, recyclage, réutilisation</li> <li>- La mise en place d'une stratégie foncière pour disposer de plateforme de tri</li> </ul> <p>Les occasions d'aménagement offertes dans le cadre des JOP sont des appuis pour mener une expérimentation d'une démarche à partir de sites pilotes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- intégration au géoportail d'une couche relative aux chantiers planifiés aux acteurs du territoire...), intégrant des données sur les gisements de matériaux réemployables</li> <li>- En lien avec les partenaires de la convention Paris-SSD JOP2024 réaliser un recensement du foncier disponible correspondant aux critères des plateformes puis une stratégie partenariale.</li> <li>- Le montage d'un partenariat autour de la valorisation des déchets du BTP pour développer des solutions de valorisation (pour la réalisation de voirie, bâtiment en béton d'argile) avec les acteurs économiques du territoire.</li> </ul>
<p><b>Formaliser un plan de gestion et prévention des déchets à l'échelle de l'ensemble de l'administration</b></p>	<p>Recensement de tous les flux de déchets</p> <p>Elaboration du plan d'action</p> <p>Mise en place du tri 5 flux ((papier / carton, métal, plastique, bois, verre)</p> <p>Développer la prévention des déchets sur les sites extérieurs</p>
<b>Engagement n°12. Développer la production d'énergies renouvelables</b>	
<p><b>Développer le photovoltaïque pour atteindre 10 000 m2 de toitures en 2024</b></p> <p>Mettre à disposition les toitures départementales des sociétés coopératives de production d'énergie renouvelable</p>	<p>2 toitures de collèges seront mises à disposition dès 2019 aux acteurs citoyens de la production d'énergie renouvelable</p>



<b>Ambition 4 : Accélérer la transition carbone de l'administration départementale</b>	
<b>Actions</b>	<b>Objectifs 2019-2020</b>
<p><b>Approvisionner les bâtiments départementaux en énergies d'origine renouvelable</b> : électricité d'origine verte - raccorder les équipements départementaux aux réseaux de chaleur alimentés par géothermie.</p>	<p>20 points de livraisons d'électricité sous contrat de fourniture d'électricité à haute valeur environnementale - 1 à 2 équipements raccordés à un réseau de chaleur urbain</p>
<b>Engagement n°13. Tester et amplifier les mesures "Zéro carbone"</b>	
<p><b>Faire de la compensation carbone locale et internationale</b>                      Le rapport du GIEC démontre la nécessité de connaître et de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre de l'administration. Pour les émissions impossibles à éviter, il est nécessaire de "compenser" par des actions dédiées.</p>	<p>Mener une étude de définition de la stratégie carbone en s'appuyant sur le bilan carbone réalisé en 2017 sur les émissions 2016.</p>
<p><b>Développer l'éco-responsabilité innovante</b>                      Tester de nouveaux modes de faire dans un bâtiment exemplaire "zéro perte" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance</li> <li>- Economies d'énergie</li> <li>- Transition numérique</li> <li>- Qualité de l'air intérieur</li> <li>- Mobilité, etc.</li> </ul>	<p>Identifier plusieurs idées innovantes et les appliquer                      Développer l'utilisation d'outils de type micro-capteurs</p>
<p><b>Étendre le Plan de Mobilité aux sites extérieurs</b>                      Amplifier la communication auprès des agents des ces sites                      Développer des actions dédiées</p>	<p>Appropriation du dispositif par les sites extérieurs                      Extension effective de toutes les actions aux sites extérieurs</p>

